

Réductions et crédits d'impôt pour toutes les entreprises



SOUTIEN À LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE

POUR LES ENTREPRISES QUI EFFECTUENT DES DÉPENSES DE R&D

CRÉDIT D'IMPÔT INNOVATION

POUR LES PME CONCEVANT DES PROTOTYPES DE NOUVEAUX PRODUITS
DÉPENSES ENGAGÉES JUSQU'AU 31/12/2024

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA RECHERCHE COLLABORATIVE

POUR LES ENTREPRISES QUI CONCLUENT DES CONTRATS DE COLLABORATION AVEC DES ORGANISMES
AGRÉÉS ENTRE LE 1/1/2022 ET LE 31/12/2025



CRÉDIT D'IMPÔT IMPUTABLE IMMÉDIATEMENT SUR L'IMPÔT SUR LE REVENU / IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

—
À DÉFAUT D'IMPUTATION DANS LES 3 ANS, RESTITUTION DU CRÉDIT D'IMPÔT (RESTITUTION IMMÉDIATE POUR LES NOUVELLES ENTREPRISES NOTAMMENT)

DISPOSITIFS GÉNÉRAUX

CRÉDIT D'IMPÔT FAMILLE

POUR LE FINANCEMENT DE STRUCTURES DE GARDE D'ENFANTS (AU PRORATA DES ENFANTS DE SALARIÉS QUI Y SONT ACCUEILLIS) OU DE L'ACCÈS AU CESU DES SALARIÉS ET DIRIGEANTS

RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT

AU TITRE DE DON EN NUMÉRAIRE OU EN NATURE À DES ORGANISMES ÉLIGIBLES

CRÉDIT D'IMPÔT FORMATION

POUR LE FINANCEMENT DES HEURES DE FORMATION DU DIRIGEANT EFFECTUÉES JUSQU'AU 31/12/2022



L'EXCÉDENT DE VERSEMENTS PAR RAPPORT AU PLAFOND ANNUEL OUVRE DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LES 5 EXERCICES SUIVANTS

RÉDUCTION D'IMPÔT NON IMPUTÉE UTILISABLE POUR LE PAIEMENT DE L'IMPÔT SUR LE REVENU / IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DES 5 EXERCICES SUIVANTS

DOUBLEMENT DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES HEURES EFFECTUÉES EN 2022

